UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

*Direction des **Usages du Numérique***

DOCUMENT DE REFERENCE

Charte des bonnes pratiques de rédaction web

Une attention toute particulière doit être apportée à la rédaction des contenus mis en ligne sur votre site web.

La rédaction de textes à publier sur le web requiert une approche très différente de la rédaction de textes destinés à être imprimés. En effet, l'internaute, souvent pressé, désire accéder le plus rapidement possible à l'information recherchée. En conséquence, celle-ci doit être extrêmement structurée, simplifiée voire épurée afin d'en permettre une lecture immédiate et intuitive.

Cette charte de bonnes pratiques énonce très simplement les grands principes à respecter pour produire des contenus web de qualité.

Suivre ces consignes vous permettra d'offrir aux internautes des contenus clairs et conviviaux. Si vous souhaitez pousser plus loin l'apprentissage des règles de rédaction web, vous pouvez consulter le site des spécialistes de l'information en ligne (http://www.redaction.be/) qui vous apportera un éclairage complémentaire sur la question.

Damien Braun – 03 68 85 50 93 – damien.braun@unistra.fr

Rédaction

- On ne lit pas sur un écran comme on lit un journal. Il n'est donc pas souhaitable de réutiliser, sans les adapter, des contenus qui n'ont pas été initialement prévus pour le web.
- Relisez-vous. Veillez à utiliser un français convenable.
    - Vérifiez votre orthographe et votre syntaxe.
    - Dans la mesure du possible, évitez d'avoir recours aux anglicismes.
- Pensez aux internautes qui n'évoluent pas dans le monde universitaire :
    - Evitez d'employer du jargon technique.
    - Tout acronyme employé doit être explicité au moins une fois sur la page.
- Vérifiez systématiquement les informations utilisées.
- Pensez à mettre à jour vos contenus régulièrement.
- Respectez les règles de propriété intellectuelle :
    - Quand vous citez quelqu'un, pensez à en faire systématiquement mention.
    - Quand vous utilisez une image, assurez-vous qu'elle est bien libre de droits.
- D'une manière générale, assurez-vous que les contenus utilisés sont conformes à la loi.

Concision des textes

- Simplifiez vos textes. Soyez concis et synthétique. Faites des phrases courtes. Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser plus de 3000 caractères par page.
- Si vous ne pouvez pas vous limiter à 3000 caractères, il est possible :
    - De segmenter le texte sur plusieurs pages.
    - En dernier recours, d'enregistrer le texte dans un fichier PDF qui sera téléchargeable sur le site. A cet effet, le service communication vous transmettra un document gabarit qui reprend la charte graphique de l'Université de Strasbourg. Toutefois, cette pratique n'est pas encouragée et doit rester marginale, hormis lorsqu'il s'agit de documents officiels (PV, règlements, notes).

Hiérarchisation de l'information

- Pour garantir la clarté du propos, l'information doit être structurée et hiérarchisée :
    - Vos textes doivent répondre aux questions de base « Quoi ? », « Où ? », « Quand ? », « Comment ? » et le cas échéant « Pourquoi ? ».
    - Faites figurer les informations-clés en tête de page et de paragraphe, car les internautes ont tendance à passer aux paragraphes suivants s'ils ne trouvent pas les informations recherchées au bout d'une ou deux phrases.
    - Reprenez ces informations-clés dans vos titres.
- Limitez-vous à un sujet par page.
- Limitez-vous à une idée par paragraphe.
- Si nécessaire, n'hésitez pas à faire des liens vers des informations qui figurent sur d'autres pages.
- Ces liens doivent être explicites. Bannissez les expressions de type « Pour en savoir plus » ou « Cliquez ici ».

Présentation et mise en forme

- Optez pour une présentation claire et aérée de vos textes :
    - Structurez vos contenus sous forme de listes.
    - Rédigez des paragraphes courts.
    - Utilisez des titres et intertitres.
- Les mots-clés doivent être mis en évidence. Toutefois, l'utilisation des gras et des italiques doit être raisonnée.
- Veillez à respecter les règles typographiques :
    - Les phrases commencent avec une majuscule et se terminent par un point.
    - Il est fortement déconseillé d'écrire toute une phrase en majuscules.

Damien Braun – 03 68 85 50 93 – damien.braun@unistra.fr